

Elections des Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Administration

Vendredi 08 Octobre 2021

Madame, Monsieur,

Je vous invite à prendre part activement à l'élection de vos représentants au conseil d'administration du collège.

Le Principal

Téléphone
05.62.18.84.30
Télécopie
05.62.18.84.31

Courriel
0312609t@ac-toulouse.fr

Adresse
Avenue de Lanta
BP1
Code postal ville
31570
Saint Pierre de Lages

☞ Conditions de vote

Chaque parent qui a la charge d'un ou plusieurs enfants est électeur. **Dans le cas de plusieurs enfants scolarisés dans le même établissement, chaque responsable ne dispose que d'un seul droit de vote**, qu'il exerce individuellement.

☞ Modalités de vote

Vous avez la possibilité d'élire vos représentants :

- 1- Soit par vote **direct au collège** le **vendredi 08 octobre 2021 de 13 h 00 à 17 h 00**.
- 2- Soit par **correspondance (courrier)** au plus tard le **vendredi 08 octobre en tenant compte du délai d'acheminement par la poste**.
- 3- Soit par **pli porté à la vie scolaire par l'intermédiaire des élèves** au plus tard le **vendredi 08 octobre à 17 h 00**.

⇒ Le vote se fait par liste entière. **Un panachage, un nom rayé ou une rature entraîne la nullité du vote.**

⇒ Le dépouillement a lieu en fin de scrutin en présence de parents d'élèves et de membres de l'administration.

☞ COMMENT VOTER ?

► **En cas de vote direct** : vous voterez au collège dans la salle de réunion (accès par le grand hall).

► **Par correspondance ou pli porté** : utilisez le matériel de vote que vous venez de recevoir.

1) - Glissez votre **bulletin de vote dans l'enveloppe bleue** qui ne sera pas cachetée.

2) - Glissez l'**enveloppe bleue dans l'enveloppe blanche** qui sera cachetée.

3) - Au dos de l'enveloppe blanche, **vous écrirez « élections des parents d'élèves 2021-2022, votre nom, prénom et adresse, ainsi que le nom, prénom et la classe de votre enfant »**. N'oubliez pas de **SIGNER** l'enveloppe.

4) - **Chaque responsable fait parvenir par correspondance ou pli porté son enveloppe** contenant le bulletin de vote. Lorsque les deux responsables votent, ils font parvenir deux enveloppes distinctes et chacun signe son enveloppe.

Matériel remis aux familles

Profession(s) de foi

Bulletin de vote

Consignes de vote

Enveloppe bleue ☒

Enveloppe blanche ☒

Le Principal,
Jérôme TESSEYRE

